

Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Un budget réorienté

Le vote du budget communal doit intervenir le 31 mars au plus tard. Pourtant celui-ci se prépare très en amont, puisque dès le mois de juin 2008, la nouvelle équipe municipale a souhaité donner de nouvelles orientations, tant en matière d'investissement que de fonctionnement. Un diagnostic financier a été effectué à la fin de l'exercice 2008. L'ensemble du conseil municipal a été associé à cette démarche par l'intermédiaire de la commission des finances.

Les grandes lignes du budget 2009 se caractérisent par :

- une stabilisation des dépenses de fonctionnement (masse salariale et frais financiers)
- une réorientation de certaines dépenses. A cet égard, il convient de remercier un certain nombre d'associations qui ont accepté que leur subvention annuelle soit revue à la baisse, voire supprimée. En contrepartie, la commune s'est engagée sur des actions d'intérêt général (travaux prévus à l'entrée du musée pour améliorer l'accueil, projet de réhabilitation approfondie du chemin de Poutoy, etc.)
- une clarification comptable de certaines procédures permettant une meilleure analyse des coûts (autonomie du budget de l'assainissement)
- une volonté de stabiliser le niveau de l'endettement et les intérêts de la dette. Malgré le programme d'investissements important qui a été réalisé en 2008 et sera poursuivi en 2009, l'endettement par habitant fin 2009 sera inférieur à celui de 2006, grâce au niveau de subventions nouvelles obtenues de l'Etat, de la Région, du Département et de la CC2R.

En matière de recettes, les taux d'imposition communaux restent stables depuis 2007. Par contre, la commune souhaite instaurer dès le 1er janvier 2010 la taxe de séjour,

de façon à créer une nouvelle ressource permettant d'intervenir dans le domaine du tourisme.

Ces orientations sont aussi tournées vers la jeunesse : la commune s'est donnée les moyens de dégager des ressources pour financer des projets qui permettent d'associer les jeunes à la vie communale (partenariat avec le LEP de Moissac pour le fleurissement, avec l'association Citrus pour la rénovation du petit patrimoine communal).

Nouvelle galerie

Auvillar compte désormais un nouvel espace d'exposition. **Le Garage**, tel est son nom, accueillera tout au long de l'été des expositions de peinture, poterie, céramique, photographie, sculpture, mosaïque...

La première exposition est collective ; tous ceux qui exposeront cette année, soit environ 10 artistes, seront présents jusqu'au 8 juin ; ensuite les expositions se succéderont au rythme d'une toutes les trois semaines, avec toutefois une parenthèse de deux jours vers le 14 juillet lorsque sera accueilli un groupe d'artistes américains de l'Université de Yale.

Le Garage est situé place de l'horloge, à côté du restaurant *Le Sadoul de la Tour*, face à l'*Hôtel de l'Horloge*.

<http://legarage.auvillar.net>

Réunion publique

Le vendredi 24 avril, le Maire et le Conseil Municipal ont convié les Auvillalais à une réunion publique de présentation du bilan 2008 et des projets pour 2009/2010. Cette réunion était aussi l'occasion d'accueillir les « nouveaux arrivants », afin qu'ils fassent mieux connaissance avec leur village. Michel DELRIEU leur a présenté l'ensembles des associations présentes à Auvillar. Il a ensuite remis la Médaille de la ville à Claude Dassonville pour son engagement sans faille depuis de longues années, aux destinées du « Vieil Auvillar ». Claude, très ému, a dit quelques mots de remerciements !

Suite p.2

La grande cascade...

Pendant que se déroulait la marché des couturières sur la place de la halle, une grosse poignée d'Auvillalais dont des conseillers ont débroussaillé pour dégager la « cascade » qui se trouve en face du lavoir. Cette évacuation des eaux pluviales qui surplombe le chemin du Peyrat à presque 10 mètres de hauteur était, depuis pas mal d'années, complètement envahie par la végétation. D'où l'idée du conseil de partager un grand moment de joie intense avec ceux et celles qui les ont élus ! En une matinée, la broussaille s'est transformée pour laisser place à une belle vue sur notre patrimoine à tous. La matinée s'est achevée par un casse-croûte/barbecue dans la bonne humeur devant le lavoir.



▲ Les volontaires au travail

Artistes américains

C'est reparti pour une saison d'artistes américains du VCCA en résidence au Moulin à Nef.

La première artiste est arrivée le 1er mai. Pour voir le programme complet, rendez-vous à la page 2.

Conseil Municipal du 3 avril 2009

Ce Conseil avait principalement pour objet le vote du budget 2009 et différentes questions d'ordre budgétaires.

On en retiendra que le Conseil a approuvé le Compte administratif 2008 qui présente un excédent de 162.997 € et voté le budget primitif 2009 à l'unanimité (voir par ailleurs).

Le Conseil a reconduit le taux des taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle).

Le Conseil a également voté les tarifs des emplacements de la Brocante et du Marché Potier pour 2009.

Enfin, le Conseil a décidé d'augmenter la part variable de la redevance d'assainissement assise sur la consommation d'eau. Elle sera portée de 0,10 à 0,14 €/ m3 pour permettre à la commune de faire face aux travaux d'entretien sur le réseau et la station d'assainissement.

Au chapitre des questions diverses, ont été principalement abordées la question de l'aménagement de la lagune qui a débuté et qui doit être achevé début mai ainsi que la question de la révision des bornes à incendie.

Réunion publique

(suite de la page 1)

Les thèmes suivants ont été présentés par les élus :

- Sécurité routière et incendie
- Voirie
- Amélioration du cadre de vie
- Patrimoine et bâtiments publics
- Finances
- Travaux des commissions municipales

A l'issue de la réunion, les quelques 110 participants, ont prolongé avec le Conseil Municipal au complet, les discussions, autour de quelques bouteilles de cidre du « Petit Casino » et de savoureuses pâtisseries de la boulangerie Boréan.

Rendez vous est pris pour 2010. En effet, comme elle s'y est engagé, la Municipalité rendra compte de son action, chaque année, devant les Auvillais, au cours de réunions publiques comme celle du 24 avril.

Spectacle son et lumière

La réussite du spectacle du **vendredi 3 et samedi 4 juillet** à 22h30 dépend aussi de vous !

Plus de 80 figurants se sont d'ores et déjà inscrits. Il en faudrait encore au moins une cinquantaine. Les figurants de tous âges sont les bienvenus. La réunion initialement prévue le 15 mai à 21h avec l'association ACETO, productrice du spectacle, est reportée au vendredi 29 mai à 21h à la salle des fêtes. Cette réunion est importante à plusieurs titres. D'une part elle permettra de compléter la liste des figurants et d'autre part les rôles seront distribués ! Côté pratique, les choses prennent forme. En effet, les locaux pour l'entreposage du matériel, ainsi que le local destiné aux figurants, sont trouvés.

Nous comptons sur vous pour que ce spectacle reste dans les mémoires comme un vrai moment de convivialité et de partage.

Marché des couturières

C'est le dimanche 4 avril s'est tenu le premier marché des couturières. Un marché incluant les loisirs créatifs ainsi que des démonstrations de broderie et de dentellerie et qui a permis aux visiteurs de trouver des articles à des prix accessibles.



Les activités de couture sont dans l'air du temps et cette manifestation a été une réussite. Trois joueurs d'orgue étaient présents et quant aux enfants, ils n'étaient pas en reste ; un atelier animé par Anne-Marie Brune leur était spécialement destiné.

Réunion publique ▼



Ruralité, faïence et batellerie pour 5 Euros

Initiée par les deux municipalité de Donzac et d'Auvillar, l'association du Vieil Auvillar et le Conservatoire de la ruralité, ont travaillé en commun sur une offre de prix promotionnelle. Les deux associations ont décidé de proposer aux visiteurs un prix unique de 5 euros pour la visite des trois musées. En quelques réunions le tour était joué. Tout fonctionne depuis le 15 avril. Voilà un bon exemple de coopération entre deux villages de la rive gauche de Garonne!

Office de tourisme

Il n'aura échappé à personne que les volets de l'OT ont pris de la couleur ! Outre les volets, les portes fenêtres ont été remplacées et l'électricité a été entièrement remise aux normes ainsi que l'éclairage qui a été amélioré. A l'automne, les travaux intérieurs de peinture et d'isolation se poursuivront.

Maison Verdier

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin de février, les travaux de consolidation ont été entrepris dans la "maison Verdier" rue de la Sauvetat. Pendant quelques jours la rue a été fermée à la circulation tandis que les ouvriers s'activaient à consolider ce bâtiment frappé d'un arrêté de péril imminent.



Travail délicat à la nacelle ▲

DECES

Marie Louise CLARIS
Veuve PONTINHA
le 14/04/09 à AUVILLAR

André TOURNIE
le 08/04/09 à AUVILLAR

Jeanne AMAT
Veuve CARRIE
le 05/04/09 à PESSAC (33)

Entretien floral

Déjà fin février ça s'agitait dans les massifs ! Une équipe de conseillers et des citoyens volontaires se sont retrouvés pour faire du jardinage autour du Sénat et dès 8h30 les pioches étaient chauffées à blanc ! Nettoyage d'un massif de rosiers et huile de coude étaient de rigueur ce dimanche matin. Une matinée consacrée à l'embellissement qui s'est terminée par un casse-croûte saucisson - vin rouge sur les coups de 11 heures.

Dimanche matin dans le massif ▼



Ralentisseurs

Voilà plusieurs mois qu'ils étaient annoncés ces ralentisseurs, mais les démarches administratives et les avis multiples font que les projets mettent parfois plus de temps que prévu à être réalisés.

Le premier ralentisseur a été installé devant la salle des fêtes route de Castelsarrasin et le second entre le garage Tournié (Renault) et la pharmacie route de Valence. Dans les deux cas, la vitesse est limitée à 30 km/heure, mais ce n'est pas seulement pour épargner les voitures; n'oublions pas qu'il y a beaucoup d'enfants.



En avant la musique

Cette année pour la fête de la musique, un concert gratuit sera organisé place de la Halle. Il aura lieu le samedi 20 juin de 20h30 à 22 heures et c'est le pianiste Stan et son ensemble qui donneront le la. A partir de 22 heures, vous êtes invités à vous rendre dans les différents restaurants du village où seront organisés des concerts. Bien entendu, vous êtes encouragés à investir les rues et places du village, car la fête de la musique, c'est avant tout "faites de la musique" !

Pour l'occasion et afin de permettre la circulation des piétons en toute sécurité, la départementale sera fermée de 21 heures à 1 heures du matin entre la promenade des moines et le boulevard de la papayette. C'est par ces axes que passera la déviation.

VCCA (suite de la page 1)

Lucy Anderton sera la directrice résidente pour le début de la saison. A partir de la fin juillet, Cheryl Fortier, peintre canadienne, prendra la suite.

1 mai au 29 mai 2009

-Marilyn Kallet, poète. Elle était en résidence au Moulin à Nef en 2007.

8 mai au 15 mai 2009

-Agnes Carbrey, peintre.

Atelier de composition musicale... Etchings Festival de Musique..du

2 juin au 9 juin 2009

Huit compositeurs arrivent. Il y aura aussi quatre musiciens qui présenteront trois petits concerts. Les concerts sont gratuits et ouverts au public.

12 juin au 18 juin 2009

"Deep France" Atelier de poésie dirigé par Marilyn Kallet, poète et professeur de littérature à l'université de Tennessee

21 juin au 18 juillet 2009

Cours intensif de peinture de l'Université de Yale.

21 juillet au 27 juillet 2009

"En Plein Air" Atelier de peinture et de poésie dirigé par Elizabeth Seydel Morgan, poète, et Mary Page Evans, peintre.

3 août au 1 septembre 2009

Patricia Ingersoll, peintre.

Richard Herstek, écrivain.

3 août au 16 août 2009

Bonnie Auslander, poète.

19 août au 1 septembre 2009

Augustine Obasi, sculpteur.

Melissa Harris, peintre.

17 septembre au 15 octobre 2009

Jamie Cat Callan, écrivain.

Denise Emanuel Clemen, écrivain.

Ellen Wise, écrivain.

www.vcca-france.com

Parcours du cœur

Pendant deux jours - les 28 et 29 mars - Auvillar a été le point de départ des randonnées du cœur. Ces deux journées étaient organisées par la Fédération Française de Cardiologie et l'Office de Tourisme dans le cadre de la journée nationale et c'était pour une bonne cause : notre santé.

C'est ainsi que dès samedi matin et malgré une météo inquiétante, les bénévoles de l'office de tourisme étaient sur le pont pour accueillir les participants. Tout était fait pour que ces journées se passent dans les meilleures conditions possibles : café offert dès le départ, distribution de pommes et de pruneaux et en fin de compte, 120 randonneurs ont répondu présent.

La DDE s'associe au projet

Difficile d'accueillir tant de randonneurs sans un minimum de sécurité ; la DDE s'est donc associée au projet pour sécuriser les parcours lorsque ceux-ci croisaient une route. Ces parcours étaient d'ailleurs clairement balisés.

Dimanche midi, un magnifique "apéro santé" était offert par l'association La halle aux grains.



Galerie A7 écho

L'atelier galerie A7 écho et a ouvert ses portes depuis le premier mai pour une saison qui s'annonce riche en découvertes artistiques, dialogues et moments de convivialité. "Echo" souligne la volonté de répercuter les initiatives les plus pertinentes dans le monde de l'art comme dans l'ensemble de la vie. Cette année, en plus de six expositions mensuelles réunissant une dizaine d'artistes, le premier étage du local accueille trois salles thématiques consacrées à l'environnement, l'argent et la santé. Un espace d'échanges, d'informations et de réflexions ouvert à tous ceux qui souhaitent devenir les acteurs responsables de leur avenir.

Comme à chaque saison, les bonnes volontés seront les bienvenues pour prêter main forte à un projet toujours plus ambitieux et qualitatif.

www.a7-echo.com

Auvillar en fête

Depuis le 29 janvier, l'Intersociété est devenu "Auvillar en fête". Son président est Francis Sohier et le rôle de l'association est multiple :

- ▶ gérer le planning annuel des manifestations et AG des associations membres
- ▶ gérer le matériel commun (frigo, sono, matériel loto, cuisine salle des fêtes)
- ▶ consentir des prêts aux associations passagèrement en difficulté
- ▶ superviser les fêtes de la Saint Jean et du 15 août
- ▶ Faire la passerelle entre la mairie et les associations pour diverses manifestations

Important : "Auvillar en fête" n'organisera pas la fête de la Saint Pierre qui demande beaucoup d'énergie et de moyens humains. Si cette fête doit être maintenue, les associations intéressées, ainsi que les habitants motivés, peuvent se manifester et proposer des idées.

Nouveautés

La nouvelle sono est prête. Elle est plus compacte et donc plus facile à transporter. Elle a été réalisée avec d'anciens éléments, comme l'ampli, et des nouveaux (table de mixage et lecteurs CD MP3).

Le groupe frigorifique a été complètement remis aux normes de circulation. Un chassis nu a été acheté; la caisse frigo découpée a été placée sur ce chassis. L'association remercie tous ceux et celles qui ont contribué de leur temps pour toutes ces transformations.

Retrouvez toutes les infos sur le blog : <http://auvillarenfete.unblog.fr>

30 ans ça se fête !

Le club des aînés a fêté son 30ème anniversaire ! 3ème âge, aînés, âge d'or... à voir les convives de ce repas et l'ambiance qui y régnait, nous avons plus à faire à un grand groupe d'ados qu'à de "vénérables ancêtres" ! Si tous ces amis ont l'habitude de se retrouver le jeudi, ce dimanche était jour de fête. Rien ne manquait, pas même les discours ! C'est Mireille Durrens, présidente de l'association qui a ouvert le bal en remerciant tous les convives d'être ô combien présents et de rappeler à la mémoire de tous la fondatrice de l'association Mme Guillot et comment elle aurait été fière de les voir tous réunis en ce beau dimanche de pré-printemps ainsi que d'évoquer Mme Reveillaud, ancienne présidente du club absente pour raisons de santé mais qui n'a pas manqué de passer saluer ses amis en fin de repas.

Quelques discours...

Bernard Robert, adjoint au Maire, a lu quelques mots au nom de M le Maire – absent lui aussi mais pour raisons familiales – et du conseil municipal. Jean-Pierre Roux, conseiller municipal en charge de l'action sociale a souligné, hors discours, à quel point c'était un plaisir pour lui d'assister à ce repas. C'est au son de Jean Ferrat rappelant comment la montagne est belle que ce repas a débuté, mais il faudra surtout retenir l'ambiance amicale qui aura marqué ce trentième anniversaire de l'association.

▼ Le repas du club des aînés le 15 mars 2009



Nudisme (brève historique)

C'est en 1850 que les premiers nudistes font leur apparition à Auvillar. « Bains publics : Vu les plaintes qui nous ont été portées, notamment par deux mères de famille, de ce que des jeunes gens dont les noms sont inconnus, se sont permis il y a peu de temps de se baigner dans la Garonne en face du port de cette ville, sans être munis de caleçons, et n'ayant aucun égard pour la décence publique, arrêtons : ... les baigneurs ne pourront rester nus sur le bord du graviers situé sur la rive gauche, ni sur les bateaux découverts, si ce n'est aux endroits isolés et hors de la vue du public... » 7 juillet 1850.

Lacarrière Georges.
Histoire d'Auvillar. 1976.



Nouveau cru : La Saint Noé 2009 arrive !

Les 6 et 7 juin aura lieu la Saint Noé. Tous à nos armoires, malles et cartons pour vérifier que nos habits soient prêts et complets. N'oublions pas non plus de prévoir la décoration de nos façades, balcons et portes. Le rouge et le blanc seront de mise.

Dans le but de préparer nos enfants à danser le dimanche après midi sur l'estrade nous leur proposons une initiation aux danses traditionnelles les vendredis 15 mai et 5 juin à l'école pendant la garderie. Nous envisageons pour la prochaine rentrée scolaire la création d'un atelier régulier.

Avez-vous imaginé une Saint Noé sans tourin ? C'est peut être ce qui pourrait se produire cette année faute de personnes volontaires et expérimentées !

Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

SUPPLEMENT

Conseil Municipal du 29 avril 2009

Subventions aux associations :

Le Conseil a été amené à rappeler les principes applicables en la matière et plus particulièrement les obligations de reddition de comptes qui accompagnent les demandes de subventions. La volonté d'instaurer un véritable partenariat entre la commune et les associations a également été réaffirmée et elle se traduira notamment par une assistance administrative qui sera proposée aux associations.

L'enveloppe globale des subventions pour l'année 2009 s'élève à 51.000 € comme pour l'année 2008.

S'agissant de la répartition de cette enveloppe, certaines associations ont accepté de ne pas demander de subvention ou de revoir largement à la baisse leur demande pour cette année.

Le Conseil Municipal remercie les Amis du Vieil Auvillar, la Gaule Auvillaraise, l'Association Intersociété, les nouveaux dirigeants de l'Usa Football, en contrepartie d'efforts d'investissement qui seront faits par la commune.

Ceci permettra également de redéployer l'aide communale au profit des activités de soutien du commerce (Halle aux grains), du tourisme (Office de Tourisme) ainsi qu'au financement du spectacle des 3 et 4 juillet prochain (ACETO).

Redevance d'occupation du domaine public :

Le conseil a approuvé les nouvelles redevances d'occupation du domaine public.

Emprunt :

Le budget 2009 voté en séance du 3 avril 2009 faisant apparaître un besoin de financement de 200 000 € pour couvrir les opérations d'investissements, la commune a sollicité auprès de trois banques une proposition de prêt de la somme de 200.000 € sur 15 ans.

Le Conseil à l'unanimité, a retenu la proposition de la Banque Populaire et autorisé le Maire à signer le contrat de prêt.

Logement de l'Abbé Sestero :

Le Conseil a fixé à la somme de 1.500 € le montant du loyer annuel du logement sis rue de l'Eglise.

La prise en charge serait la suivante :

- 2/3 l'Association Diocésaine via une participation des mairies de DUNES et DONZAC.
- 1/3 la commune.

Révision annuelle du loyer de l'Hôtel de l'horloge :

Les gérants de l'Hôtel de l'Horloge ont demandé la révision des conditions d'indexation de leur bail commercial dont l'application entraînerait une importante augmentation du loyer mensuel, intervenant après d'importantes revalorisations annuelles depuis 2006. Le conseil a accepté cette demande et a décidé de suspendre l'application de la clause d'indexation pour la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010. Le Conseil a également autorisé le Maire à conclure un avenant pour substituer l'indice du coût de la construction à l'indice du coût des loyers commerciaux.

Echange de voies :

La Commune a demandé au Conseil général d'échanger une section de la RD11 (rue de la Sauvetat) contre le boulevard Pintois et Papayette. Le Conseil a approuvé cette demande et autorisé le Maire à signer les documents relatifs à cette opération.

Constitution du Jury d'Assises pour l'année 2010 :

Il a été procédé au tirage au sort des personnes susceptibles d'être appelées à siéger devant la Cour d'Assises du Tarn & Garonne.

Que faire des médicaments inutilisés ?

Depuis le 1er Janvier 2009, les médicaments rapportés dans les officines ne peuvent plus être utilisés à des fins humanitaires. Les produits collectés par les pharmaciens vont directement à la destruction via CYCLAMED. A compter de cette date, la collecte des médicaments non utilisés (MNU) sera entièrement dédiée à la préservation de l'environnement. Les pharmacies doivent collecter gratuitement les médicaments à usage humain non utilisés apportés par les particuliers qui les détiennent. Les pharmaciens mettent les médicaments rapportés dans une caisse Cyclamed, lorsque celle-ci est remplie, il la scelle et la confie au grossiste-répartiteur qui l'achemine vers les usines d'incinération, où tout est détruit.

Pourquoi les rapporter à l'officine et non les détruire avec les déchets ménagers ?

1. Il n'est pas bon de laisser des molécules se dégrader dans la nature. Mises en décharge, les substances actives des médicaments peuvent traverser le sol et aller polluer les eaux de surface et souterraines. C'est ainsi que des substances hormonales, cytotoxiques ou encore antibiotiques présentent un grand risque de pollution des eaux si elles sont mélangées aux déchets ménagers. Rapporter les MNU à la pharmacie, c'est lutter contre la pollution chimique.
2. L'incinération va permettre aussi une valorisation énergétique des emballages de médicaments entamés. Les emballages sont incinérés et alimentent notamment le réseau de chauffage urbain.

CE QUE CYCLAMED NE PREND PAS EN CHARGE

- Les emballages vides, sans substance médicamenteuse : voie du recyclage traditionnel
- La parapharmacie et les médicaments vétérinaires.
- Les produits chimiques utilisés par le pharmacien, qui doivent être éliminés auprès d'un prestataire habilité.
- Les seringues et les aiguilles usagées, qui suivent une réglementation spécifique et nécessitent une filière sécurisée.
- Les radiographies, de moins en moins nombreuses avec l'arrivée du numérique, ne sont pas reprises en pharmacie (les sels d'argent sont toxiques pour les incinérateurs). Elles sont à rapporter dans les mairies ou en déchetterie.

Que faire des seringues et des aiguilles usagées :

Des aiguilles de seringues sont fréquemment retrouvées mélangées avec les ordures ménagères ou la collecte sélective. Ces aiguilles sont à l'origine de blessures des personnes chargées de la collecte et du tri des déchets. Ces déchets sont extrêmement dangereux pour ces personnes et doivent être éliminés dans des conditions garantissant l'hygiène et la sécurité publique.

Si vous effectuez sur vous-même des traitements par piqûres sans avoir recours à un professionnel de santé, vous devez stocker vos aiguilles dans des boîtes à aiguilles.

Ces boîtes sont disponibles gratuitement dans les pharmacies. Vous pouvez ensuite les déposer à la déchetterie dont vous dépendez.

Programme des manifestations

Samedi 6 et Dimanche 7 Juin

FETE de la St NOE Folklore, couleur et le tourin à l'ail

Samedi 13 Juin

JAZZ d'OC in AUVILLAR Une soirée au cœur de la Halle

Samedi 20 juin

Fête de la Musique
20h30 Place de la Halle

Dimanche 14 juin

Loto au profit de l'asso "Vaincre les Maladies Lysosomales"
16h00 Salle des fêtes
<http://auvillarenfete.unblog.fr/>

Samedi 27 Juin

FEU et REPAS de la St JEAN
Au soleil couchant au bord de la Garonne

Vendredi 3 et Samedi 4 Juillet

SPECTACLE de RUE, Son et Lumière
A la tombée de la nuit

Dimanche 5 Juillet

CONCERT (gratuit) à L'Eglise ST Pierre à 21h00
de l'ensemble vocal « tous en scène »
Répertoire des chansons Françaises
Une soirée de douceur

Lundi 13 Juillet et Mardi 14 Juillet

FOIRE à la BROCANTE
2 jours à chiner au milieu de vieilles Pierres
13 Juillet : 20 H 00 - Repas gourmand et Bal populaire

Expositions

Office de Tourisme

1er au 31 mai - Monique MAUPEAU

Exposition d'Huiles - Acryliques

6 au 28 juin - Christophe GARDNER

Exposition PHOTO

1er au 19 juillet - Philippe MELIA

Exposition d'Aquarelles

Salle du Conseil

8 au 31 juillet 2009 - Marlis Glaser

Exposition Techniques Mixtes Dessins et Peintures

Galerie A7 écho

Du 1er Mai au 27 Mai

Françoise Bertero, Françoise Boilore, Lise Dufaur Mourens, Daniel Faure, Kelsy, Yoann Penard, Christian Pichot, Guillaume Plantier, Serelprof, Rémi Trotereau.

Du 29 Mai au 24 Juin

Artemiz, Cati Burnot, Jean Chauvin, JM Dutertre, Muriel Lhermet, Jean Pellencin, Ghislaine Thomas, Chantal Tomas.

Du 26 Juin au 22 Juillet

Amadieu, Pascal Catry, Cécile Filipe, Laurence Innocenti, Pascal Juhel, Nuno de Matox, Paule Riché, Marion Tivital.

Le Garage

Du 15 Juin au 13 Juillet

Exposition de peintures de Pascal Logeais